

VULNÉRABILITÉ DES QUARTIERS PRIORITAIRES NANTAIS : STRATÉGIE D'IDENTIFICATION DES RÉSIDENTS POUR FAIRE FACE À LA DISCRIMINATION RÉSIDENNELLE PERÇUE

Laura DERVAL, André NDOBO, Ghozlane FLEURY-BAHI

Actuellement, la ségrégation de l'espace résidentiel questionne les politiques urbaines. Ces dernières sont généralement élaborées en vue de réduire les inégalités territoriales. La mixité sociale est l'une des voies privilégiées pour atteindre cet objectif. A Nantes par exemple, la municipalité cherche, depuis une trentaine d'années, à favoriser cette mixité à travers une politique active d'implantation de logements sociaux au cœur même des quartiers aisés. Cette dynamique est attestée par les classements nationaux qui en font la 3^{ème} ville de France en termes de logements sociaux sur le total du bâti (Masson, Cartier, Le Saout, Retière et Suteau, 2013). Mais, en dépit de ces efforts, le sentiment de ségrégation et de relégation territoriale est toujours fortement ancré chez certains habitants.

La question de la ségrégation territoriale est bien documentée. Selon Grafmeyer (1994), le phénomène de ségrégation territoriale peut être décrit de trois manières différentes, mais inter-reliées. Premièrement, la ségrégation crée une distance physique entre des groupes sociaux du fait de leurs caractéristiques démographiques. Deuxièmement, elle renvoie à l'accès différencié et inégal aux biens et services proposés par la ville. Troisièmement, elle correspond à une séparation, principalement basée sur l'origine ethnique ou le niveau socio-économique d'un individu ou d'un groupe, que l'on peut assimiler au ghetto. Ce sont particulièrement ces distances physique et surtout symbolique qui sont au cœur de la recherche que nous présentons ici, car ce sont elles qui vont réguler les configurations socio-spatiales et définir les modalités du vivre ensemble.

Le découpage résidentiel se fait principalement sur la base d'un choix. Cependant, dans certains cas, malgré la présence de contraintes socio-environnementales, les habitants des quartiers défavorisés peuvent exprimer des préférences parmi les choix qui leur restent.

Certains auteurs (Aissaoui, Bouzouina et Bonnel, 2015 ; Bernard, 2006 ; Leloup, 1999 ; Thiébout, 1956) ont relevé que la répartition dans

les quartiers serait liée à la condition socio-économique des personnes. En France, il s'avère que les populations aisées ont tendance à se rapprocher des espaces correspondants à leur condition sociale, c'est-à-dire des quartiers aisés et fonctionnels, le plus souvent proches du centre-ville (Aissaoui et *al.*, 2015 ; Thiébout, 1956). Les populations défavorisées, quant à elles, seraient « assignées à résidence » (Leloup, 1999, p. 23), le plus souvent dans des quartiers plus ou moins stigmatisés, anciennement appelés zones urbaines sensibles, puis renommés et redéfinis en 2014 (suite au décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014) : quartiers prioritaires. C'est en partie ce qui conduit les individus à ressentir de la discrimination vis-à-vis de leur lieu de vie. Cette seconde situation renvoie à une ségrégation subie, tandis que pour les populations plus aisées, qui ont le choix du quartier où elles souhaitent vivre, il s'agit d'auto-ségrégation (Leloup, 1999 ; Cousin, 2013) ou d'un entre soi choisi (Tissot, 2014).

Pourtant, il serait erroné de considérer que seules les institutions politiques de la ville - par le biais de la construction de logements HLM excentrés et l'assignation à résidence de certaines catégories de population (principalement défavorisées et étrangères) - sont responsables de ce processus ségrégatif de l'espace résidentiel. En effet, la dynamique propre aux relations interpersonnelles, intragroupes et intergroupes y joue également un rôle central. Le désir d'homogénéité sociale (Félonneau, Fleury-Bahi et Marchand, 2004), d'être « entre soi » (Verdugo, 2011), les mécanismes d'évitement ou de regroupement (Verdugo, 2014), ou encore les modes de cohabitation permettent aux individus de conserver une certaine cohérence dans leur environnement résidentiel. Ces mécanismes psychosociologiques illustrent le lien entretenu entre une personne et son quartier de résidence. Un lien à résonance identitaire, qui impliquerait qu'un individu peut-être identifié à son lieu de résidence (même s'il vit dans un quartier précaire et stigmatisé).

La question identitaire, envisagée comme un mode d'explication de la ségrégation résidentielle persistante, sous-tend notre projet. Elle est abordée sous l'angle de la psychologie sociale des préjugés et des discriminations, d'une part, et de la psychologie environnementale dans son rapport à l'espace résidentiel et communautaire, d'autre part. Ces deux perspectives doivent permettre de clarifier le rôle du processus d'identification comme stratégie d'adaptation à la discrimination résidentielle perçue. Cette double approche est en accord avec l'hypothèse selon laquelle la prise en compte de l'identification socio-spatiale est la seule voie qui peut permettre à une politique de la ville d'aménager le territoire résidentiel de façon optimale et de réduire le sentiment de discrimination.

Pour ce faire, nous allons tout d'abord présenter un état des lieux des quartiers prioritaires en nous appuyant à la fois sur le rapport de

l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) de 2015, sur l'enquête nationale sur le logement de 2013 réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), et sur une partie de la littérature scientifique disponible sur le sujet. (Arnault, Crusson, Donzeau et Rougerie, 2015) Cette dernière permet d'appuyer voire d'explicitier les observations recensées. Ensuite, nous exposerons le processus d'identification en lien avec l'espace résidentiel, puis les stratégies d'adaptation utilisées afin de réduire le sentiment de discrimination perçu pour les résidents en proie à la vulnérabilité territoriale.

ÉTAT DES LIEUX DES QUARTIERS PRIORITAIRES : INÉGALITÉS ENTRE LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS

Pourquoi associe-t-on la vulnérabilité aux quartiers prioritaires ? Pour répondre à cette question, nous allons présenter les principales caractéristiques de l'évaluation de ces quartiers (Pan Ké Shon, 2007 ; Avenel, 2009 ; ONPV, 2016 ; ONZUS, 2014)

On constate une proportion d'étrangers d'origine Africaine plus importante dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers. Ce constat peut s'expliquer parce qu'un ressortissant d'Afrique a de plus fortes probabilités de s'installer dans les quartiers prioritaires les plus en difficultés, qu'un français (Pan Ké Shon, 2006). L'étude de Pan Ké Shon et Scodellaro (2011) vient appuyer ce fait puisqu'ils mettent en évidence une concentration plus importante d'immigrés dans ces quartiers défavorisés par rapport à leur intégration dans d'autres quartiers plus aisés. Ces quartiers sont donc le premier lieu de résidence lorsque les migrants arrivent sur le territoire français. Verdugo (2011) ajoute que les Africains subsahariens et les Magrébins sont les plus nombreux à vivre dans les logements locatifs de type HLM, logements qui sont en plus grande densité dans les quartiers prioritaires (ONZUS, 2014).

Le taux de pauvreté est trois fois plus élevé dans les quartiers prioritaires qu'en dehors de ces quartiers (ONZUS, 2014) et l'écart continue de se creuser en matière de revenus entre ces quartiers prioritaires et les autres. L'augmentation des revenus, entre 2004 et 2008, pour les résidents de ces quartiers est plus faible que pour les autres quartiers. Entre 2008 et 2010, il n'y a pas d'évolution du revenu fiscal pour les Zones Urbaines Sensibles (ZUS), et entre 2010 et 2011, on relève une baisse du revenu fiscal pour ces résidents, alors que les revenus fiscaux pour le reste du territoire métropolitain continuaient d'augmenter (ONZUS, 2014).

Paradoxalement, on observe une mobilité résidentielle plus importante dans les quartiers prioritaires. On pourrait croire en faisant référence à

certaines théories (Leloup, 1999) que les habitants de ces quartiers, du fait d'une assignation à résidence présumée, ne pratiquent pas la mobilité résidentielle. Mais ce serait envisager la mobilité seulement sous l'angle de l'ascendance. Or, il existe de nombreuses formes de mobilité : ascendante, équivalente et descendante (Pan Ké Shon, 2006). En effet, le désir de mobilité ascendante est très présent dans les quartiers prioritaires. Les parents souhaitent que leurs enfants puissent, tout comme dans l'échelle sociale, « monter » et accéder à une qualité de vie plus favorable. Mais, on constate également que les habitants des quartiers prioritaires recourent régulièrement à la mobilité équivalente (inter-ZUS ou inter-quartiers-prioritaires). Autrement dit, ils ont tendance à déménager soit dans le même quartier (22%), soit dans un autre quartier prioritaire (8%). La mobilité descendante ne sera pas plus développée ici, car il ne s'agit pas d'une forme de mobilité utilisée par ces habitants. Les quartiers prioritaires sont donc envisagés par leurs résidents comme des lieux de transition ou de passage, dans lesquels ils ne souhaitent pas rester faire leur vie (Pan Ké Shon, 2006).

Les logements sociaux des quartiers prioritaires sont généralement plus anciens et perçus comme dégradés par les habitants. « 80 % du parc de logements sociaux en ZUS ont été construits entre 1949 et 1974, contre 50 % en dehors. » (Pan Ké Shon, 2007, p. 26). Les études menées auprès de cette population font ressortir que : « les locataires se plaignent souvent de leur immeuble, en particulier en ce qui concerne les pannes d'ascenseur, les parties communes et les façades. » (cf. supra, p. 26-27)

Les services et les équipements publics sont inégalement répartis sur le territoire français (Martin-Houssard et Tabard, 2002 ; Urteaga, 2011). Dans les villes, la répartition de l'offre de proximité n'est pas uniforme. « Les quartiers de HLM ou les grands ensembles sont relativement moins pourvus en commerces de proximité, mais ils sont mieux dotés en équipements publics. À l'inverse, les ménages des quartiers aisés ont davantage de choix, notamment en matière de commerces. » (Martin-Houssard et Tabard, 2002, p. 123). Cette répartition inégale touche également les équipements de soins (ambulatoires et hospitaliers) et les services de santé, qui sont globalement moins nombreux dans les quartiers prioritaires (ONPV, 2016). L'ensemble des disparités observées est en grande partie dû aux implantations géographiques. Il s'avère que les centres sont mieux équipés que les banlieues (Urteaga, 2011).

On relève des disparités au niveau de l'emploi. « Entre 2003 et 2005, le taux de chômage (au sens du Bureau international du travail) a progressé de 2% pour atteindre 22% en ZUS contre un taux stable de 10,5% dans les autres quartiers des mêmes agglomérations » (Pan Ké Shon, 2007, p. 28). En 2014, pour les quartiers prioritaires, le « taux de chômage des 15-64 ans y atteint ainsi 26,7% contre à peine 10% dans le reste des agglomérations » (ONPV, 2016, p. 211). La situation continue

de se dégrader entraînant un taux de chômage presque trois fois plus élevé dans ces quartiers. Les personnes les plus touchées par le chômage dans les quartiers prioritaires sont les jeunes de moins de 30 ans, les personnes ayant un faible niveau d'étude et les immigrés (ONZUS, 2014 ; ONPV, 2016). De plus, la répartition des catégories socio-professionnelles sur le territoire métropolitain est inégale. Les catégories employés et ouvriers sont majoritairement représentées (plus de 67%) dans les quartiers prioritaires. Les cadres sont quant à eux 2,5 fois moins présents dans ces quartiers que dans les quartiers hors ZUS. Enfin, il s'avère que les contrats précaires (CDD et intérimaires) sont plus nombreux dans les quartiers prioritaires (19% contre 11% dans les autres unités urbaines ; ONPV, 2016) alors que la part des contrats à durée indéterminée est plus importante en dehors des ZUS (83% contre 77% dans les ZUS ; ONZUS, 2014).

La population des quartiers prioritaires y est plus jeune. Les personnes de moins de 20 ans y sont plus nombreuses alors que celles de plus de 45 ans y sont moins nombreuses, comparativement aux proportions recensées dans les quartiers aisés (avec respectivement 32 % contre 25% et 37% contre 45% ; Pan Ké Shon, 2007). Les résidents des quartiers prioritaires sont plus jeunes, mais également plus modestes. En effet, « le niveau de rémunération est inférieur dans les quartiers prioritaires avec un écart médian de l'ordre de 20% plus bas que ceux des autres territoires. » (ONPV, 2016, p. 223). Ainsi, un peu moins de la moitié des moins de 18 ans résidant dans un quartier prioritaire vit sous le seuil de pauvreté (ONPV, 2016).

Le nombre de familles monoparentales est plus important dans les quartiers prioritaires (24,1% contre 15,7% dans les quartiers environnants). Tout en sachant que ce sont principalement les femmes qui se retrouvent en situation de monoparentalité (88,6%) (ONPV, 2016). Les familles nombreuses (correspondant à un ménage de plus de six personnes) sont également 2,7 fois plus présentes dans ces quartiers (ONZUS, 2014).

Il ressort des quartiers prioritaires une persistance et une reproduction des inégalités scolaires. En effet, les résultats au diplôme national du brevet des collèges (DNB) et au baccalauréat sont systématiquement moins bons dans les collèges et lycées ayant une forte proportion d'élèves issus des quartiers prioritaires. L'orientation est elle aussi affectée par le lieu de résidence des élèves, puisque les filières générales sont globalement moins prisées par les élèves résidant dans les quartiers précaires (25,4%, contre 44,8% pour les élèves issus des autres quartiers). Ces élèves leur préfèrent les filières professionnelles : 26,4% s'orientent dans cette voie, contre 15,2% dans les autres quartiers (ONPV, 2016).

Enfin, le sentiment d'insécurité est fortement associé aux zones urbaines sensibles. La dernière enquête « Cadre de vie et sécurité » de 2015 ne portait pas encore sur les nouveaux quartiers prioritaires (ONPV, 2016). Malgré une redéfinition des nouveaux quartiers prioritaires, les conduisant à se distinguer des ZUS, il s'avère que les données disponibles recouvrent de grandes similitudes avec ces quartiers. Nous nous attacherons donc, ici, à considérer les informations sur l'insécurité issues des ZUS comme étant transposables aux nouveaux quartiers prioritaires. Depuis 2008, environ 25% des habitants des ZUS déclarent se sentir exposés à l'insécurité dans leurs quartiers, alors qu'ils ne sont que 14% à ressentir ce sentiment d'insécurité en dehors des ZUS. Pour autant, il ne faut pas considérer que les résidents des ZUS sont plus procéduriers, puisque le dépôt de plaintes n'est pas plus important que dans les autres quartiers.

C'est le cumul de l'ensemble de ces disparités qui met les quartiers prioritaires en situation de vulnérabilité. Ce portrait constitue donc une aide pour mieux comprendre le ressenti des résidents de ces quartiers et envisager les processus psychologiques engagés par ces personnes pour faire face à cette vulnérabilité.

DES INÉGALITÉS A LA PERCEPTION DE DISCRIMINATION DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les données disponibles sur les quartiers prioritaires font apparaître que les différents quartiers sont inégalement dotés. En termes de ressources, on observe que certains quartiers sont mieux lotis que d'autres (que ce soit au niveau des commerces, des transports, des services, ou autres...). En termes de facilité de mobilité ou d'accès, les profils sociodémographiques des candidats sont également déterminants (Grafmeyer, 1994). En effet, certaines personnes ne peuvent pas accéder à certains quartiers du fait de leur niveau de revenu ou de leur origine ethnique (Pan Ké Shon, 2009). Leloup (1999), quant à lui, explique cette idée d'inégalité d'accès en faisant référence à la ségrégation et à l'assignation à résidence d'une certaine catégorie de la population.

La conséquence de ces inégalités conduit les résidents des quartiers prioritaires à percevoir de la discrimination. Cette discrimination particulière est ce que l'on va appeler la discrimination résidentielle. Sachant que la discrimination correspond à un traitement inégalitaire des personnes, la discrimination résidentielle renvoie donc à la perception d'un traitement inégalitaire lié au lieu de vie des personnes.

Ainsi, nous comprenons comment les résidents des quartiers prioritaires peuvent être amenés à percevoir de la discrimination en fonction de ces situations qu'ils vivent au quotidien. Cependant, cela ne

nous permet pas de comprendre comment ces habitants font pour faire face à cette discrimination perçue. De ce fait, nous pouvons nous demander si les résidents de ces quartiers prioritaires sont identifiés à leur quartier et s'ils arrivent à conserver une identité de lieu positive malgré la perception de discrimination. Pour répondre à ces questions, nous allons nous baser sur les théories faisant référence au concept d'identité.

L'IDENTIFICATION SOCIO-SPATIALE : UN PROCESSUS MELANT L'IDENTITÉ SOCIALE ET L'IDENTITÉ DE LIEU

L'existence d'une identité de lieu viendrait expliquer l'insatisfaction que peuvent ressentir les résidents vivant dans les quartiers stigmatisés. Proshansky, Fabian et Kaminoff (1983) font l'hypothèse que la construction et le développement de l'identité d'un individu ne reposent pas simplement sur une comparaison entre soi et autrui ou sur le fait que l'on ne possède pas les mêmes caractéristiques que l'autre. Ils vont plus loin en étendant la comparaison aux objets et aux espaces environnants. Ce qui implique que le lieu puisse être considéré comme une composante de l'identité d'un individu (Proshansky, 1978). De la même façon, Fleury-Bahi, Félonneau, et Marchand (2008) considèrent que le lieu de vie contribue à la construction de l'identité d'un individu, dans le sens où le quartier de résidence est porteur de significations, de représentations et d'expériences pour ses résidents.

L'identité de lieu, telle qu'elle a été définie, est une « sous-structure de l'identité de soi qui regroupe les cognitions concernant le monde physique dans lequel vivent les individus » (Proshansky, Fabian et Kaminoff, 1983, p. 59). Ces cognitions renvoient aux valeurs, aux sentiments, aux attitudes, aux souvenirs, aux buts, aux préférences, etc. qui relèvent d'un environnement particulier (Proshansky, 1978). Lalli (1992) va compléter cette définition en développant la dimension sociale associée au lieu de résidence. Selon lui, l'identification au lieu ne dépend pas seulement des caractéristiques physiques de l'environnement (exemples : avoir des espaces verts dans son quartier, avoir des aménagements ou des offres pour les loisirs), mais elle dépend aussi de l'environnement social : du voisinage et des relations sociales entretenues au sein du quartier.

Twigger-Ross et Uzzel (1996) considèrent que l'inscription d'un individu dans un lieu géographique induit de ce fait son inscription dans une catégorie spatiale. Elle induit également son inscription dans une catégorie sociale (Hogg et Abrams, 1988) : son voisinage.

L'identification socio-spatiale est donc le processus par lequel l'individu construit son identité de lieu. Celle-ci se fait à partir du

moment où l'individu s'inscrit dans un lieu géographique, ici le quartier de résidence.

En référence à cela, nous pouvons dissocier deux grands modes d'identification au lieu : l'identification fonctionnelle et l'identification sociale. L'identification fonctionnelle renvoie globalement aux aspects physiques d'un espace, c'est-à-dire aux services et commerces offerts par le quartier. Tandis que, l'identification sociale renvoie davantage à la proximité des relations de voisinage (Pan Ké Shon, 2005). Grafmeyer (1994) met en avant l'accès différencié et inégal aux biens et services au sein d'une même ville comme un facteur explicatif de la ségrégation. En effet, les quartiers ne sont pas tous dotés des mêmes équipements, ce qui implique que les résidents des quartiers dépourvus de ces commodités ne pourront pas s'identifier de manière fonctionnelle à leur lieu de résidence.

Des données de satisfaction résidentielle qui ont été recueillies par le biais d'un questionnaire¹ auprès d'habitants de quartiers prioritaires et aisés de l'agglomération Nantaise, viennent illustrer cette idée. Nous observons que les participants issus des quartiers prioritaires sont significativement moins satisfaits (en se basant sur des caractéristiques physiques de l'environnement) de leur quartier résidentiel que ceux issus des quartiers favorisés ($t(80,99) = 5,68 ; p < 0,001$).

Le processus d'identification socio-spatiale provient des théories de l'identité sociale (TIS) (Tajfel, 1974 ; Tajfel et Turner, 1986), et de l'auto-catégorisation (Turner, Hogg, Oaks, Reicher et Wetherell, 1987). Nous irons à l'essentiel en faisant référence à la théorie de l'identité sociale (TIS) de Tajfel, puisque nous cherchons à savoir si le fait de percevoir de la discrimination peut, en plus d'entacher la satisfaction résidentielle, affecter la construction de l'identité de lieu d'un individu, voire même freiner son identification à son quartier. Les auteurs considèrent tout d'abord que l'identification est un processus nécessaire puisqu'un individu va chercher à se procurer et à maintenir une identité sociale positive. Ensuite, une personne appartenant à un groupe va toujours chercher, lors d'une comparaison avec un exogroupe, à se différencier de celui-ci. Elle va donc chercher un groupe ayant une distinctivité positive. Enfin, si le groupe n'est pas valorisant, la personne peut vouloir rendre son groupe plus distinct qu'il ne l'est, ou elle peut souhaiter recourir à la mobilité sociale et tenter de changer de groupe

¹Nous avons élaboré un questionnaire pour les besoins de la présente recherche. Il repose sur un ensemble de six échelles issues de la littérature et adaptées pour certaines à notre contexte d'étude. Les six échelles sont les suivantes : discrimination résidentielle perçue, identification au lieu, identification au voisinage, attachement au lieu et satisfaction résidentielle. Elles sont complétées d'un ensemble de données sociodémographiques relatives aux résidents interrogés, comme le genre, l'âge, le quartier de résidence, le revenu mensuel, la durée de résidence dans le quartier, etc.

pour rejoindre un groupe plus valorisé. En lien avec notre problématique, la stratégie envisagée est celle de la mobilité résidentielle. Pour autant, il faut que cette mobilité soit possible. Nous l'avons dit précédemment, l'accès à des quartiers plus valorisés n'est pas toujours possible, puisque la mobilité se fait principalement entre zones prioritaires.

En référence à la théorie de l'identité sociale, les habitants de quartiers stigmatisés mettraient en place des stratégies pour tenter de conserver leur identité sociale positive. Nous allons voir qu'il existe des procédés par lesquels les habitants arrivent à contrebalancer les effets négatifs de la discrimination perçue, leur permettant ainsi de préserver leur identité de lieu. Les types d'identifications développées ci-dessus nous orientent sur les possibilités qui s'offrent aux résidents en termes de stratégies adaptatives en fonction du quartier dans lequel ils vivent.

STRATÉGIES D'ADAPTATION POUR FAIRE FACE A LA DISCRIMINATION RESIDENTIELLE PERÇUE

Nous observons grâce à l'échelle du questionnaire mesurant la discrimination résidentielle perçue que les résidents des quartiers prioritaires nantais perçoivent significativement plus de discrimination que les résidents des autres quartiers environnants (avec des rangs moyens de 161,31 et de 89,47 respectivement). Le test de Mann-Whitney vient appuyer ce résultat ($U = 7747$, $p < 0,001$). Pour autant, nous constatons que sur l'échelle des réponses (de type Likert, en 5 points) révélant le niveau de discrimination perçue, la moyenne des réponses des résidents de ces quartiers stigmatisés reste relativement faible ($m = 2,4$). Même s'ils se sentent plus discriminés, ils ne perçoivent pas un niveau de discrimination très important (la valeur extrême de notre échelle de réponse étant égale à 5).

Nous nous demandons donc si le faible niveau de discrimination perçue relevé pour les résidents des quartiers prioritaires est lié à une faible perception de discrimination, ou bien est une conséquence de l'efficacité des stratégies d'identification mises en place par ces résidents. Nous verrons plus bas que les données obtenues grâce au questionnaire ne nous permettent pas de tirer de conclusions soutenant l'une ou l'autre de ces hypothèses. Mais les études menées par l'INSEE apportent des éléments de réponse. Elles montrent en effet que le sentiment d'inégalité est plus important dans ces quartiers, de même que le désir de mobilité en vue de quitter cet espace considéré comme transitoire, ou dans lequel les habitants n'arrivent pas à se projeter à long terme (ONPV, 2016).

Ce qui nous amène à penser que ce traitement inégalitaire, entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers environnants, est vécu par les résidents interrogés. L'atténuation de ce sentiment de discrimination est

donc probablement la conséquence de la mise en place de stratégies d'adaptation. Malewska-Peyre (1998) parle de stratégies intérieures pour signifier cela : « On minore les effets de la stigmatisation, on oublie ou on déréalise la discrimination (...) pour pouvoir la supporter. » (p. 122).

Différents auteurs se sont intéressés à cette question et mettent en évidence que dans le cas de groupes défavorisés ayant une identité sociale insatisfaisante, des stratégies vont être mises en place. Plus précisément des stratégies identitaires, dans le but de retrouver une identité sociale satisfaisante.

Malewska-Peyre (1998) défend le recours à 2 types de stratégies : les mécanismes de défense correspondant à des stratégies intérieures (suppression de l'angoisse par l'oubli, la résignation ou l'intériorisation des stéréotypes négatifs, et l'agressivité envers soi-même) et des stratégies extérieures (agressivité envers les autres, assimilation, et valorisation ou revendication de sa différence). En prenant pour référence cette bipartition, nous allons présenter les théorisations d'autres auteurs et voir qu'en psychologie sociale, les stratégies se centrent davantage sur l'extériorité.

Pour Tajfel et Turner (1986), la mobilité sociale est une stratégie individuelle visant à quitter et donc à se désidentifier de son groupe d'appartenance, en vue d'intégrer un groupe ayant un statut plus valorisé. Mais lorsque la mobilité sociale n'est pas envisageable (comme nous l'avons explicité plus haut), les individus vont devoir trouver d'autres stratégies pour atteindre une identité sociale positive.

Il existe d'autres stratégies, des stratégies collectives, ayant pour but le changement social, comme la compétition sociale ou encore la créativité sociale. Cette dernière stratégie est celle majoritairement utilisée dans les quartiers prioritaires. Les individus vont chercher à renverser les positions relatives de dominant et dominé de l'exogroupe et de l'endogroupe en adoptant un autre angle de vue dans la comparaison intergroupe (Tajfel et Turner, 1986) : en proposant par exemple une dimension de comparaison qui leur est plus avantageuse. Les travaux de Lemaine et Kastarsztein (1972) sur l'originalité sociale vont également dans ce sens. Ils mettent en évidence le processus d'incomparabilité (Lemaine et Kastarsztein, 1972 ; Kastarsztein, 1998). Il s'agit d'une stratégie de différenciation mise en œuvre par des acteurs sociaux dévalorisés, qui vont déplacer les critères de comparaison pour devenir incomparables. L'expérience de Lemaine (1966) vient illustrer cette stratégie basée sur la compétition sociale. Dans son étude, il observe pour l'un des groupes un déplacement du critère de la fonctionnalité vers l'esthétique. Ce groupe, étant dans l'incapacité de respecter la consigne demandée, se serait retrouvé en situation désavantageuse vis-à-vis des exogroupes.

Enfin, nous cherchons à voir, en référence à l'étude de Branscombe, Schmitt et Harvey (1999) que la dimension d'identification au groupe est adoptée par les résidents des quartiers défavorisés dans le but de faire face à la discrimination perçue et de se valoriser. Selon eux, plus un individu va percevoir de la discrimination, plus il va s'identifier à son groupe d'appartenance. La cohésion et le renforcement social qui en découlent permettent aux membres du groupe stigmatisé d'atténuer les effets négatifs de la discrimination perçue. Autrement dit, le rôle de ce groupe, face aux discriminations perçues, va être un rôle de soutien social. Il va ainsi permettre à l'individu de faire face aux inégalités perçues en renforçant son appartenance au groupe. Ce qui va lui permettre de conserver une identité sociale positive.

Certains travaux mettent également en évidence que des aspects négatifs (exemple : échec ou résultat négatif d'une compétition sociale) peuvent générer, ou renforcer, la cohésion d'un groupe ou l'attrait pour le groupe (Turner, Hogg, Turner et Smith, 1984). Ces études confirment l'idée selon laquelle même si les habitants perçoivent de la discrimination vis-à-vis de leur lieu de résidence, ils trouvent des solutions, comme la sociabilité, pour faire face à ce sentiment.

LA SOCIABILITÉ DES QUARTIERS PRIORITAIRES : UN PROCESSUS DE RÉDUCTION, UNE COMPENSATION, UN ATOUT ?

La littérature scientifique nous amène à envisager la sociabilité comme une stratégie d'identification favorisant la réduction du niveau de discrimination perçue (Branscombe, Schmitt et Harvey, 1999). Les données empiriques recueillies par le biais de notre questionnaire ne nous permettent pas de venir appuyer cette hypothèse. En effet, nous observons que les participants issus de quartiers prioritaires sont en moyenne moins identifiés à leur voisinage ($m = 3,18$; $sd = 0,77$) que les participants issus de quartiers favorisés ($m = 3,56$; $sd = 0,63$). Une explication à ce résultat est due à une limite de l'échelle d'identification au groupe utilisée (Ellemers, Kortekaas et Ouwerkerk, 1999). Il s'avère que cette échelle d'identification au groupe est trop généraliste pour ce que nous souhaitons vérifier. Elle ne permet pas de mettre en évidence les spécificités relationnelles associées à chaque quartier. En effet, les résultats d'une précédente étude sur le sujet (Derval et Ndobu, 2012), met en avant que c'est la sociabilité, l'entraide, la disponibilité des voisins qui fait que l'on s'identifie à son groupe. L'utilisation dans le questionnaire d'items ciblant plus précisément la sociabilité et les relations de voisinage (exemple : « je côtoie régulièrement mes voisins » ou « je connais très bien mes voisins », ou encore « j'ai confiance en mes voisins », « si j'avais besoin d'aide, je pourrais compter sur mes voisins ») permettraient

de montrer que l'identification au groupe est plus profonde ou plus ancrée dans les pratiques chez les résidents des quartiers prioritaires.

La situation semble différente dans les quartiers aisés, où l'identification se développe simplement parce que le voisinage dans lequel on vit nous ressemble ou nous correspond, probablement du fait d'un entre soi.

CONCLUSION

La revue de la littérature, tout comme les données empiriques recueillies dans le cadre de notre recherche, nous permettent d'appréhender les processus d'identification de deux manières. D'un côté les habitants des quartiers prioritaires utiliseraient des stratégies d'adaptation, telles que le renversement dans la comparaison intergroupe (Tajfel et Turner, 1986), afin de contrebalancer les effets de la discrimination perçue. En effet, le point de comparaison n'est plus l'attractivité fonctionnelle du lieu mais la sociabilité de ses habitants. Cependant, nos résultats ne permettent pas de confirmer les données courantes de la littérature. D'un autre côté les habitants des quartiers aisés mettraient en place un processus classique d'identification puisque leur quartier renvoie selon la théorie de l'identité sociale de Tajfel à un groupe valorisé, ayant une distinctivité positive. La satisfaction de ces résidents à l'égard de leurs quartiers leur permet donc de développer une identité sociale positive.

BIBLIOGRAPHIE

- AISSAOUI H., BOUZOUINA L. et BONNEL P. (2015), « Choix de localisation résidentielle, entre contraintes du marché et préférences individuelles : Application à l'aire urbaine de Lyon (1999) », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n°4, pp. 629-656.
- ARNAULT S., CRUSSON L., DONZEAU N. et ROUGERIE C. (2015), « Les conditions de logement fin 2013. Premiers résultats de l'enquête logement », INSEE.
- AVENEL C. (2009), « La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, n° 34, pp. 36-44.
- BRANSCOMBE N. R., SCHMITT M. T. et HARVEY R. D. (1999), « Perceiving Pervasive Discrimination among African Americans: Implications for group Identification and Well-Being », *Journal of personality and social psychology*, n°1, pp. 135-149.

- COUSIN B. (2013). « Ségrégation résidentielle et quartiers refondés. Usages de la comparaison entre Paris et Milan », *Sociologie du travail*, n°2, pp. 214-236.
- DERVAL L. et NDOBO A. (2012). *La discrimination résidentielle : une étude psychosociale réalisée entre les différents quartiers en milieu urbain* (Mémoire de Master), Université de Nantes, France.
- ELLEMERS N., KORTEKAAS P. et OUWERKERK J. W. (1999), « Self-categorisation, commitment to the group and group self-esteem as related but distinct aspects of social identity », *European journal of social psychology*, n°23, pp. 371–389.
- FLEURY-BAHI G., FELONNEAU M.-L. et MARCHAND D. (2008), « Processes of Place Identification and Residential Satisfaction », *Environment and Behavior*, n°5, pp. 669-682.
- GRAFMEYER Y. (1994), *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan.
- HOGG M. A. et ABRAMS D. (1988), *Social identifications*, Routledge.
- KASTERSZTEIN J. (1998), « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités », in Camilleri C. et al. (dir.) *Stratégies identitaires*, Presses Universitaires de France, 240 p.
- LALLI M. (1992), « Urban related identity: Theory, mesurment and empirical findings », *Journal of environmental psychology*, n°4, pp. 285-303.
- LELOUP X. (1999), *La ségrégation résidentielle : le cas d'une commune bruxelloise*, Paris, L'Harmattan.
- LEMAINE G. (1966), « Inégalité, comparaison et incomparabilité : esquisse d'une théorie de l'originalité sociale », *Bulletin de psychologie*, n°252, pp. 24-32.
- LEMAINE G. et KASTERSZTEIN J. (1972), « Recherches sur l'originalité sociale, la différenciation et l'incomparabilité », *Bulletin de psychologie*, n°300, pp. 673-693.
- MALEWSKA-PEYRE H. (1998), « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires », in Camilleri C. et al. (dir.) *Stratégies identitaires*, Presses Universitaires de France, 240 p.
- MARTIN-HOUSSART G. et TABARD N. (2002), « Les équipements publics mieux répartis sur le territoire que les services marchands », INSEE.
- MASSON P., CARTIER M., LE SAOUT R., RETIERE J. N. et SUTEAU M. (2013), *Sociologie de Nantes*, Paris, La découverte.
- ONPV (2016), « Observatoire national de la politique de la ville : Rapport 2015 », ONPV.
- ONZUS (2014), « Observatoire national des zones urbaines sensibles : Rapport 2014 », ONZUS.
- PAN KE SHON J.-L. (2005), « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Économie et statistique*, n°1, pp. 3-35.

- PAN KE SHON J.-L. (2006), « Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation », Paris, Ined.
- PAN KE SHON J.-L. (2007), « Portrait statistique des zones urbaines sensibles : Population, mobilité, habitat, chômage, scolarité... », *Informations sociales*, n°141, pp. 24-32.
- PAN KE SHON J.-L. (2009), « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles », *Revue française de sociologie*, n°3, pp. 451-487.
- PAN KE SHON J.-L. et SCODELLARO C. (2011), « Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France », Paris, Ined.
- PROSHANSKY H. M. (1978), « The city and the self-identity », *Environment and behavior*, n°2, pp. 147-169.
- PROSHANSKY H. M., FABIAN A. K. et KARMINOFF R. (1983), « Place identity: Physical word socialisation of the self », *Journal of environmental psychology*, n°1, pp. 57-83.
- TAJFEL H. (1974), « Social identity and intergroup behavior », *Social science information*, n°2, pp. 65-93.
- TURNER J. C., HOGG M. A., OAKES P. J., REICHER S. D. et WETHERELL M.S. (1987), *Rediscovering the social group. A self-categorization theory*, Basil Blackwell
- TURNER J. C., HOGG M. A., TURNER P. J. et SMITH P. M. (1984), « Failure and defeat as determinants of group cohesiveness », *British journal of social psychology*, n°23, pp. 97-111.
- TAJFEL H. et TURNER J. C. (1986), « The social identity theory of intergroup behavior », in Austin W.G. et Worchel S. (Eds.), *Psychology of intergroup relations*, Nelson-Hall.
- TIEBOUT C.-M. (1956), « A pure theory of local expenditures », *The journal of political economy*, n°64, pp. 416-424.
- TISSOT S. (2014), « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, pp. 4-9.
- TWIGGER-ROSS C. L. et UZZELL D. L. (1996), « Place and identity processes », *Journal of environmental psychology*, n°3, pp. 205-220.
- URTEAGA, E. (2011), « Segregación urbana y políticas sociales en Francia », *Revista de investigaciones políticas y sociológicas*, n°2, pp. 155-185.
- VERDUGO G. (2011), « Logement social et ségrégation résidentielle des immigrés en France, 1968-1999 », *Population*, n°1, pp. 171-196.
- VERDUGO G. (2014), « Le choix de localisation des immigrés en France : le rôle du logement social et des réseaux ethniques », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2, pp. 241-269.